

Informations de base	
2013/2774(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Présentation des informations que les agences de notation de crédit sont tenues de communiquer à un registre central établi par l'Autorité européenne des marchés financiers Complétant 2008/0217(COD) Subject 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2012)01793	21/03/2012	